



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des membres du Comité directeur
Rochefort, le 23 septembre 2013**

Excusée : Déborah Courpron - Absents : Michel Armengol et Jérôme Pitor

Ordre du jour : selon convocation

La Présidente remercie les membres du CD de leur présence et ouvre la réunion à 19 h.

Geneviève Freund fait le point avec la Secrétaire sur les invités officiels ainsi que les invités parmi les archers ayant fait un podium aux différents championnats de France.

Indiana - Challenge :

Michel Grosjean propose de mettre à jour le règlement d'Indiana Trophée. Celui-ci pourrait être organisé sur un week end avec le Challenge. Vivian Roux signale qu'il y a beaucoup de participants au départ mais que pour la finale très peu d'équipes s'inscrivent. Il est proposé de ramener la distance du Challenge à 30 m sur blason de 80 cm pour permettre aux clubs d'avoir un maximum d'archers et ainsi d'éviter une annulation du concours final.

Michel Grosjean demande un club volontaire pour organiser Indiana et le Challenge.

Présentation des comptes – Budget prévisionnel :

La Trésorière présente les comptes 2013. Compte de résultat : + 3 425,44 €

- **charges 25 359,51 €** dont le salaire de l'ADS est le poste le plus important : 45 %
Stages et frais de déplacement : 12 %, frais de déplacement de l'ADS notamment. Les autres postes sont les récompenses podiums nationaux, participation aux compétitions, frais postaux et bancaires, etc.
- **Recettes : 28 724,95 €.**
Le poste le plus important est celui des licences FFTA : 10 427 €, soit 39 %. Vient ensuite le CNDS avec 29 %, les interventions ADS et PEL : 3 925,75 €, 15 % et les stages organisés par le CD 2903 €, soit 11 %.

Budget prévisionnel :

CHARGES

Achat de matériel	1 000 €
Trophées et récompenses championnats départementaux	700 €

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères – Tél : 05 46 42 62 85

email : president@tiralarc17.fr – site Internet <http://tiralarc17.fr>

Fournitures administratives	200 €
Réceptions	500 €
Assurances	200 €
Stages organisés par le CD	3 700 €
Récompenses podiums nationaux	2 000 €
Frais bancaires	100 €
Frais de déplacements (ADS + Bénévoles)	3 600 €
Salaire	16 000 €
Indemnités de formation	3 600 €
Charges	31 900 €

Mise à disposition gratuite de biens (locaux,)	2 000 €
Personnel bénévole	10 000 €

Total des charges 43 900 €

RECETTES

Interventions	5 000 €
Sponsoring	400 €
Stages	3 100 €
Conseil Général	3 000 €
FFTA	11 000 €
Etat Ministère (CNDS....)	8 000 €
Autres produits	1 400 €

Produits 31 900 €

Bénévolat	10 000 €
Prestations en nature	2 000 €

Total produits 43 900 €

Tarifs des licences 2014-2015 : maintien des tarifs (14 €).

Concernant les planchers de qualification, Geneviève observe que le CD est plus sévère par rapport à la Ligue.

La Présidente propose de nouveau de créer un club à Jarnac en Champagne car il y a une grosse demande pour la pratique de tir à l'arc vers Montguyon. Déborah Courpron en aurait la charge.

Questions diverses

Actualiser les plaquettes de tir à l'arc.

Location de la salle de La Rochelle pour les regroupements : Geneviève reprend contact avec Philippe Chassard.

Fin de la séance à 20 h 40

La Secrétaire

Fernande Mattéra

La Présidente

Geneviève Freund